

Nombre de
membres en
exercice

26

Présents et
représentés

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 23 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt trois du mois de juin à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au SILA - Salle A. Janin en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

29 JUIN 2023

Déposée en
Préfecture le

27 JUIN 2023

Etaient présents

Christian ANSELME, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Patrick LECONTE à Frédérique LARDET

Etaient excusé(e)s

François ASTORG, Ségolène GUICHARD, François LAVIGNE-DELVILLE

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

AIDE FINANCIÈRE À POSTE HABITAT RHÔNE-ALPES POUR 4 LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS À SEVRIER - OPÉRATION "LES RIVES DU LAC"

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière d'équilibre social de l'Habitat ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2019-580 du 19 décembre 2019 relative à l'adoption du programme local de l'habitat (PLH) et au dispositif de financement du logement aidé ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-354 du 24 septembre 2020 portant modification de la délibération n° D-2020-277 ;

Considérant la décision préfectorale du 22 décembre 2022 portant agrément pour la construction de 4 logements locatifs aidés par Poste Habitat Rhône-Alpes ;

Route d'Albertville à Sevrier, Poste Habitat Rhône-Alpes s'est portée acquéreur de 4 logements locatifs T2 (2 PLAI et 2 PLUS) en acquisition amélioration. Chacun bénéficiera d'une place de stationnement privative et d'une cave.

Conformément aux dispositions communautaires applicables à la date d'agrément de cette opération (22 décembre 2022),

LE BUREAU DECIDE :

d'accorder à Poste Habitat Rhône-Alpes une aide financière de 19.426 € correspondant à :

- 120 € par m² de surface utile pour les logements PLAI, soit 11.204 €,
- 70 € par m² de surface utile pour les logements PLUS, soit 8.222 €.

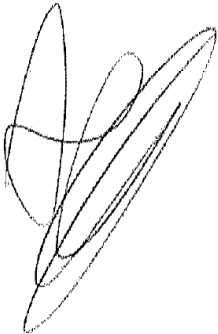
Ces crédits, inscrits au chapitre 210 compte 2041412 du budget primitif 2023, seront versés au vu d'une demande écrite du maître d'ouvrage et de la présentation des justificatifs :

- pour 50 %, soit 9.713 €, sur présentation de l'ordre de service attestant du démarrage des travaux,
- pour 50 %, soit 9.713 €, à l'achèvement des travaux, sur présentation d'un justificatif officiel.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 23

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.